

Procès-verbal : Comité Parental d'Appui à l'École Arc-en-ciel

Année scolaire 2023-2024

<u>Présents à l'école</u>	<u>Présents sur Teams</u>	<u>Absents</u>
Ian Arsenault, directeur Sylvie Robichaud, parent membre Maïda Kolic, parent membre Stéphanie St-Pierre, présidente Suzanne Ross, représentante du personnel enseignant	Noémie Bourrassa, parent membre Julie Levesque, parent membre Stanka Jagar, vice-présidente Raphaël Moore, représentant CED	Sophie Parent, représentante du conseil des élèves

Date : Le lundi 3 juin 2024

Heure : 18h00

Local : Arts de la scène, à l'école

Ordre du jour

1. Ouverture de la réunion

L'ouverture se passe à 18h06.

2. Considération et adoption de l'ordre du jour

Proposée par Maida Kolic.

Appuyée par Sylvie Robichaud.

Vote unanime.

3. Considération et adoption du dernier procès-verbal (24 avril 2024)

Proposée par Stéphanie St-Pierre.

Appuyée par Sylvie Robichaud.

Une abstention au vote.

Adoptée.

4. Questions découlant du dernier procès-verbal (24 avril 2024)

Aucune question.

5. Rapport de la direction

- Le rapport sera disponible en pièce jointe au courriel.
- Le calendrier scolaire

6. Correspondance

- Invitation de l'Association des parents francophones du Nouveau-Brunswick (APFNB). Stéphanie partagera le courriel.

7. Autres

- a. Paiement (Stanka). Elle questionne s'il était préférable d'ajouter une option et de payer en comptant pour les repas, les vêtements, et les albums souvenirs. Maïda explique qu'il y a eu des problèmes au niveau des paiements avec l'argent comptant pour les repas dans le passé.
- b. Stéphanie questionne au niveau des courriels pour la pédiculose et la gastro. Ian confirme que ces courriels ne sont pas obligatoires, mais qu'il continuera d'envoyer des courriels quand il y a des cas dans plusieurs classes.
- c. Suivi à la suite de l'invitation pour la rencontre des CPAÉ de la province. Stéphanie est allée à la rencontre. Elle va partager des informations par courriel.

8. Levée de la séance

Levée de la séance à 18h57.



Rapport de la direction

Rencontre du CPAÉ (3 juin 2024)

École Arc-en-ciel

1

Activités d'école depuis notre dernière rencontre...

- Continuation de l'heure AEC.
- Continuation des REXceptionnels :
 - Avril : engagement / participation;
 - Mai (juin) : collaboration / esprit d'équipe / entraide;
- Activités Sautons en cœur (17 mai).
- Course ColoREX (1 juin).
- Examens du Ministère.
- 2^e partie de la cour d'école.

2

Activités de fin d'année...

- Sorties éducatives pour quelques niveaux.
- Voyage à Québec pour les 8^e année (15-17 juin).
- Journée plein air.
- Activités du comité de parents :
 - Vente de garage communautaire (8 juin).
 - Danse (14 juin)
- Rassemblement de fin d'année (20 juin).
 - REXceptionnels (amélioration) et souligner les bons coups de l'année.
 - Célébration des 8^e année.



3

Préparatifs pour l'année 2024-2025

- Poste de direction adjointe par intérim.
- Agente de développement communautaire à temps plein [Martine Bélanger].
- Spécialistes d'art, de musique et d'éducation physique pour tous les élèves.
- Calendrier scolaire :
 - Système de jour 1, 2, 3, 4, 5. (le calendrier sera envoyé)
 - Journées CAP, rencontre, réunions, formation (vendredi / pleine journée).
 - Heure scolaire
 - 7h50 – 8h05 – Heure d'arrivés des autobus.
 - 8h05 – 14h20 – Heure scolaire (20 minutes de récréation; 60 minutes de dîner).
 - 14h20 – 14h30 – Départ des autobus.



4

Préparatifs pour l'année 2024-2025 (2)

- **Littératie structurée :**
 - Continuer à solidifier la base en littératie.
- **Mieux-être**
- **S'entr'apprendre :**
 - Créer des possibilités où l'élève peut créer, valider et réfléchir sur son apprentissage et le personnel scolaire le guide et l'accompagne.
 - Apprentissage expérientielle : Organiser l'horaire afin que les élèves aient un temps régulier où on sort du cadre d'apprentissage traditionnels (exemple : l'heure AEC, les projets passions, etc.).
- **Culture de collaboration :**
 - Collaborer à l'intérieur et à l'extérieur des murs.
 - Présence dans la communauté.
 - Communication.
 - Projet d'organisme sans but lucratif.